

Elections au Conseil d'Administration – 2017 -2018

Les élections des représentants des personnels

Collège

Pour les personnels enseignants et d'éducation : 6 sièges sont à pourvoir.

Pour les personnels TES : 2 sièges sont à pourvoir.

Lycée

Pour les personnels enseignants et d'éducation : 7 sièges sont à pourvoir.

Pour les personnels TES : 3 sièges sont à pourvoir.

Election jeudi 12 octobre de 8 h à 16 h – collège et lycée		
Établissement des listes électorales	J - 20 jours	Jeudi 21 sept.
Date de dépôt des candidatures	J - 10 jours	Lundi 2 oct.
Date limite pour remplacer un candidat suite à un désistement	J - 8 jours	Mardi 3 oct.
Scrutin	J	Jeudi 12 oct.

